



FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage

BTSA Agronomie et Cultures Durables (ACD)

La formation :

Les compétences clés : observation, diagnostic, analyse, raisonnement, synthèse, savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'agronomie pour prise de décision dans un contexte agricole très évolutif où techniques et pratiques agricoles doivent répondre aux exigences environnementales, sécuritaires et aux enjeux de santé publique.

Pourquoi ce BTS ?

Le BTS Agronomie Cultures Durables mène à une diversité de métiers dans les EA (entreprises agricoles) depuis la recherche et l'expérimentation jusqu'à la production en passant par le conseil, la vente, la maintenance et l'animation. Coopératives, négoce, instituts techniques, CETA, Chambres, prestataires de service et de conseils sont des employeurs privilégiés pour des étudiants ayant suivi un cursus BTS APV.

Centres d'intérêt :

- Agronomie
- Les systèmes de cultures
- Le fonctionnement des sols
- Biologie, biodiversité, bio agresseurs
- Les expérimentations
- Mathématiques, statistiques
- Les agro-équipements
- Les nouvelles technologies / l'outil informatique

DURÉE : 2 ans | NIVEAU 5 | Formation en présentiel

BTSA Agronomie et Cultures Durables (ACD)

Pour qui est cette formation ?

Être titulaire d'un diplôme ou titre RNCP de niveau 4.
Age minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.
Avoir signé un contrat d'apprentissage.



Objectifs :

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

Modules du tronc général :

- Module 1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Module 2 : Construire son projet personnel et professionnel
- Module 3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

Modules du tronc professionnel :

- Module 4 : Conduire des productions au sein d'un système de culture
- Module 5 : Conduire des expérimentations
- Module 6 : Organiser l'activité de production
- Module 7 : Concevoir un système de culture multi performant
- Module 8 : Accompagner le changement technique



Le contenu :

Domaines professionnels :

- STA/Productions végétales
- Biologie Écologie
- Sciences et techniques des équipements
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Technologies de l'informatique et du multimédia
- Mathématiques

Domaines généraux :

- Lettres modernes
- Documentation
- Langue vivante
- Éducation socioculturelle
- Éducation physique et sportive
- Sciences économiques, sociales et de gestion
- Enseignement d'initiative locale (EIL)
- Accompagnement au projet personnel et professionnel



Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Agriculture, obtenu pour 50% en contrôle continu.



Envie de voyager et de découvrir d'autres cultures ?

Mobilité individuelle : stages individuels à l'international (dispositif ERASMUS ou autre)



POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / cfa.vienne@educagri.fr

CDFAA de la Vienne - VENOURS - 86480 ROUILLE / www.venours.fr

→ Réponse sous 8 jours



Modalités pédagogiques et d'alternance :

42 semaines en centre (soit 1470h)
62 semaines en entreprise (soit 1820h)
dont 10 semaines de congés payés pour les 2 années



Et après ?

MÉTIER VISÉ :

Chef de cultures, exploitant agricole, conseiller en développement, technicien d'expérimentation, technicien de contrôle, chef de silo

POURSUITE D'ÉTUDES :

Un des objectifs de cette formation est l'insertion professionnelle. Mais les titulaires d'un BTSA sont bien placés pour prétendre à des poursuites d'études : Certificats de Spécialisation (ex : CS conduite de production en agriculture biologique et commercialisation), Licence Pro dans les domaines de l'agronomie, de l'industrie agroalimentaire ou chimique, des biotechnologies (ex : licence pro agronomie, licence pro Transformation des Produits agricoles...) un double BTSA en 1 an (ex : BTSA génie des équipements agricoles) et pour les étudiants motivés et avec un très bon dossier scolaire, des poursuites d'étude en Écoles d'ingénieurs (ex : UniLaSalle, ESA...) ou année de prépa aux concours d'Écoles d'ingénieurs (ex : AgroSup' Dijon...).



Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation et éventuellement selon la convention collective de l'employeur. Formation financée par les OPCO.



Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles. Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Gare ferroviaire à proximité.

TAUX DE RÉUSSITE AUX
EXAMENS EN 2023

53%

TAUX D'INSERTION
EN 2023

100%

TAUX D'APPRECIATION
EN 2023

71%

Ouverture de la session de formation
sous réserve d'un nombre suffisant de
participants inscrits

CDFAA
DE LA VIENNE
VENOURS
AGRI CAMPUS